

L'INFO DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES DE L'YONNE

Décembre 2011

+2A

Ce sont les suppressions d'emplois annoncées pour le département. C'est tout simplement inacceptable.

Ce sont les suppressions d'emplois annoncées pour le département. C'est tout simplement inacceptable. C'est une véritable saignée qui va une fois de plus aggraver les conditions de travail, rendre l'accomplissement des missions de plus en plus difficile et fragiliser encore et encore le réseau.



Depuis 2002 ce sont 24 591 emplois qui ont été supprimés à la DGFIP. 24 591 collègues qui manquent pour bosser dans des conditions correctes, recevoir les divers usagers dans de bonnes conditions sans qu'ils soient obligés de poireauter, souvent debout, recouvrer les sommes dues, lutter contre la fraude fiscale, maintenir la présence du service public sur tout le territoire, avoir le temps d'informer dans de bonnes conditions les différentes collectivités territoriales... Et aussi 24 591 jeunes qui n'ont pas pu être recrutés à la DGFIP.

La répartition de ces suppressions dans l'Yonne sera à l'ordre du jour d'un CTL de janvier.

+3B

-21C

Au même titre que le blocage des salaires, ces suppressions d'emplois s'inscrivent dans une politique plus globale de réductions des dépenses. Les dépenses publiques seraient trop importantes pourtant rien n'est trop beau lorsqu'il s'agit de compenser par le budget de l'Etat, c'est à dire nos impôts, les exonérations de cotisations sociales des employeurs.

Ces exonérations représentent 30 milliards d'euros pour 2010.

Pour la CGT la question de fond est bien celle des recettes et non des dépenses. Les niches fiscales, la fraude fiscale, la baisse des barèmes de l'impôt sur les sociétés comme de l'impôt sur le revenu ont siphonné les rentrées fiscales. Pourtant de plus en plus d'économistes expliquent que les mesures prises aujourd'hui (baisse des rentrées, blocage des salaires...) sont les mêmes que celles qui nous ont conduits à la situation actuelle et que face à la récession il faut une relance de l'économie.

Seule cette relance peut nous permettre de sortir de la crise par le haut. Mais certains préfèrent, comme le FMI, que les gouvernements « profitent » de la situation pour casser toujours plus les acquis sociaux.

Face à la dictature des marchés et des agences de notation qui se soucient des peuples comme de leur première chemise, qui font et défont des gouvernements (comme en Grèce ou en Italie), les peuples réagissent. Peu de pays européens échappent aux mobilisations. C'est aujourd'hui la seule solution pour ne pas subir la crise.

Après la journée du 11 octobre, la CGT a fait des nouvelles propositions qui débouchent sur une nouvelle journée d'action le 13 décembre. Une nouvelle rencontre aura lieu le 15 décembre la CGT y portera la nécessité d'une riposte à un autre niveau.

C'est dans ce cadre que la CGT Finances publiques s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP pour construire la mobilisation nécessaire, notamment sur

les questions d'emplois dans le courant du mois de janvier.

Elle propose des mobilisations à l'occasion des CT locaux et une journée de grève pour la défense de l'emploi et contre toutes les mesures d'austérité. Grève qui doit s'inscrire comme les autres journées catégorielles dans un plan de mobilisation plus global contre les mesures d'austérité.

Notre section s'inscrira pour la réussite de ces mobilisations.



Pour ne pas rester isoler et prendre ses affaires en main, rejoignez la CGT finances publiques

Dans notre département, détail des suppressions d'emplois

Au titre des suppressions d'emplois

Filière fiscale	Gestion Publique
	-1A
-3B	
-5C	-7C

Au titre du plan de qualification

Filière Fiscale	Gestion publique
+2A	+1A
+3B	+3B
-5C	-4C

Soit au total par filière

Filière Fiscale	Gestion Publique
+2A et -10C	+3B et -11C

Un rappel cependant, l'an dernier, la filière fiscale avait eu les suppressions de 3 agents C de différés (2 agents SIP) et un agent au SIEC. A l'époque nous n'étions pas dupes et cela va se confirmer, il s'agissait de suppressions différées qui vont réapparaître en supplément de celles annoncées ci-dessus.

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS SONT ELLES-SOUTENABLES ?

La DGFIP s'est appuyée sur de nouveaux critères pour justifier et répartir les suppressions d'emplois sur le département.



Elle a notamment créé le critère hallucinant de «soutenabilité » !

Les documents préparatoires du comité technique de réseau du 6 décembre 2011 parlent de :

L'ajustement de soutenabilité «il a pour objet de tenir compte de la capacité d'absorption des suppressions d'emplois de chaque direction au regard :

- des opportunités de départ en retraite : la correction vise à favoriser l'ajustement entre le volume des suppressions et les départs
- des mouvements de mutation : la correction tient compte de l'attractivité des directions et vise à fluidifier les mouvements
- des évolutions passées, de façon à inscrire les résultats de l'exercice 2012 en cohérence avec l'organisation départementale actuelle et les résultats précédents.

Sur cette base, un indice synthétique de soutenabilité est construit, qui détermine la correction en emplois de chaque département.

Cet ajustement joue de manière redistributive entre départements. »

LA DGFIP TROUVE TOUJOURS DE
NOUVEAUX CRITERES POUR JUSTIFIER
LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !
EN ATTENDANT DANS LES SERVICES,



ON

CRAQUE !!!

NON A L'AUSTERITE !

Alors que la crise et les soi-disant mesures pour l'emploi n'ont fait qu'accroître le chômage, la précarité et les emplois sous-rémunérés, le dogme de l'austérité renforce la double peine infligée aux plus démunis... et à l'ensemble des salariés.

L'ensemble des mesures prévues dans le projet de budget 2012 le confirme, le gouvernement va continuer à taper très fort sur les allocataires du chômage et du RSA : après l'expérimentation du travail gratuit pour ces derniers dans 11 départements français, il va proposer la dégressivité dans le temps de l'allocation chômage, avec les mêmes arguments culpabilisateurs et complètement mensongers de la lutte contre l'assistanat. Comme si le marché de l'emploi dépendait du désir d'insertion de ceux qui en sont rejetés !

Autre mensonge, le gouvernement va proposer de plafonner le « cumul » des minimas sociaux à 75% du SMIC alors qu'une étude du ministère des Solidarités montre que les foyers sans

emploi et au RSA, avec ou sans enfants, sont largement en dessous du niveau de vie des foyers de smicards.



Toutes ces mesures servent dans un premier temps à faire avaler à celles et ceux qui bossent les mesures d'austérité qui les concernent !

Le résultat de l'équation : une augmentation redoutable de la pauvreté à prévoir dans les prochaines années, au nom du maintien d'un système et d'une croissance qui ne profitent qu'aux plus riches.

SMICARDISATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Par une lettre du 23 novembre, François Sauvadet, ministre de la Fonction publique, prévient les secrétaires généraux des organisations syndicales qu'il fait mettre en œuvre pour la paie de décembre 2011 une indemnité différentielle, afin que le minimum perçu par les agents soit équivalent au SMIC. La relance de l'inflation en 2011, supérieure en octobre à 2% par rapport au 1er janvier, entraîne une augmentation automatique du SMIC, qui passe de 1393,82 € bruts (la CGT revendique un SMIC à 1700 € bruts mensuel), soit l'équivalent de l'indice majoré 301.

Tous les agents qui ont un indice inférieur à 301 majoré verront leur salaire relevé à ce niveau. On observe cependant qu'avec le dispositif de l'indemnité différentielle nous voilà revenus près de 20 ans en arrière et que l'indemnitaire, ce n'est pas du traitement brut !

Sur le fond, on voit combien la catégorie C est maintenant ramenée au SMIC !

Pour l'échelle 3, ce sont les 5 premiers échelons, soit 11 ans de carrière, qui sont sous l'indice majoré 301.

Pour l'échelle 4, ce sont les 4 premiers échelons, soit 8 ans de carrière, qui sont sous le SMIC.

Pour l'échelle 5, ce sont les 3 premiers échelons, pour 5 ans de carrière, qui sont sous le SMIC.

Le début de la nouvelle grille de la **catégorie B** (nouvel espace statutaire) n'est plus qu'à 1,03 SMIC. Alors qu'en 1986, l'entrée dans la catégorie B était supérieure au SMIC de 23%.

Gageons que dès la prochaine augmentation du SMIC, les agents de la catégorie B deviendront les nouveaux heureux bénéficiaires de l'indemnité différentielle !

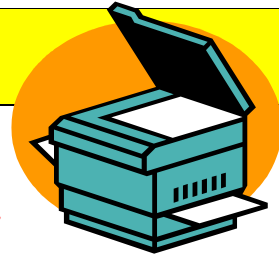
Le début de la grille-type de la **catégorie A** n'est, lui, qu'à 1,16 SMIC, d'ici 4 à 5 ans ce sera leur tour.

On mesure là aussi l'impasse et la situation catastrophique où mène le blocage du point d'indice.

Zut y a plus de toner !



ou scène de la vie quotidienne
dans les services de la DDFiP...



- « Zut, y a plus de toner »
- « Comment qu'on fait pour en avoir ?
- « on a eu un message qui disait comment il fallait faire pour en commander et je crois qu'il y a quelqu'un à contacter.. »

Un peu après : « Bon en gros, faut contacter direct la boîte. »

Deux jours après : « Y a toujours rien ? » « Ben non, sauf que la deuxième bécane est aussi en rade de toner... »

Juste après : « Y a plus d'papier pour s'essuyer les mains dans les toilettes ! »
« Mets un mot sur le boîtier, la femme de ménage le remplira ce soir, en attendant t'en piques dans les toilettes des hommes... »

Le lendemain : « C'est pas la femme de ménage qui gère mais celui qui s'en occupe, il est pas là. Faut attendre... »
« attendre jusqu'à quand ? » « On sait pas... »

Bon tout ça, ce n'est pas la fin du monde, c'est juste 2 ou 3 gouttes d'eau qui s'ajoutent au reste. Et le reste, c'est ça...

Il y a le boulot qui change tout le temps, celui qui s'empile, celui qu'il faut avaler en plus du reste parce que la collègue qui le faisait est partie et n'a pas été remplacée... Ça s'appelle le non-remplacement de 2 départs sur 3 à la DDFiP.

Il y a la course au temps, pour arriver à loger dans une journée ce que l'on faisait en plusieurs jours avant : ça s'appelle la productivité.

Il y a les gros agacements contre les applications informatiques les jours où elles pédalent, où ça bogue, alors qu'on nous dit qu'on nous a modernisé au top.

Il y a les chefs de service qui surveillent ces échéances qui arrivent si vite et nous collent la pression, comme si on ne se la mettait pas assez nous-mêmes. Ça s'appelle le pilotage.

Il y a ces déménagements incessants de services, ceux qui sont passés, ceux qui sont à venir. Ça s'appelle désormais « la densification des immeubles domaniaux ».

Il y a ces réorganisations permanentes, ces fusions qui nous explosent et où on ne comprend plus qui s'occupe de quoi. Il y a ces désorganisations totales où tout le monde et personne est censé s'occuper d'on ne sait plus trop quoi. Ça ne s'appelle pas mais ça brille par l'absence de consigne claire, de transparence et de fluidité.

Les gouttes d'eau tombent là-dessus. Une imprimante en rade pour cause de défaut de toner en stock (mais au fait, c'est qui qui l'a pas commandé quand il fallait ?), ça paralyse tout un service. Le Big Brother qui mate nos résultats et demande aux directions locales des explications sur tout (ça s'appelle la Délégation inter-régionale) ne s'intéresse pas à ce genre de détails.

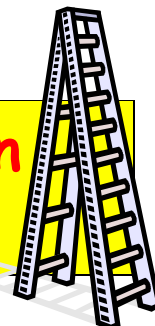
Il est d'ailleurs certainement préférable qu'il ne s'y intéresse pas. Les énarques seraient fichus de coller un indicateur à

la gestion des stocks de PQ et de toner et ça n'arrangerait surtout rien.

Les tracas matériels ajoutent au sentiment général que c'est chaque jour un peu plus le parcours du combattant de réussir à faire son boulot, ça prend des allures de mission impossible.

Effectifs, locaux, équipements informatiques, toner dans l'imprimante, papier toilette, post-it... Les agents demandent simplement d'avoir les moyens de travailler. Et ça, par les temps qui courent, il va falloir plus qu'une lettre au Père Noël pour l'obtenir

Pas l'aumône mais le 8ème échelon pour tous les C, et tout de suite !



Cette revendication de bons sens est portée depuis toujours par la CGT. Lors des pseudo négociations salariales de 2011 le ministre s'était engagé à étendre à l'ensemble de la catégorie C l'accès à l'indice terminal 430 contre 416 aujourd'hui. Mais les propositions au niveau fonction publique ont rapidement revu à la baisse cette prétention. Le ministère de la fonction publique a décidé que le passage au 8ème échelon sera considéré comme un passage de grade au choix, avec liste d'aptitude et pourcentage de promus par rapport au promouvable avec passage en CAP.

Ce sera une vraie course d'obstacle pour y arriver. L'accès serait de 1 000 par an alors qu'en 2014, près de 13 000 agents pourront y prétendre.

L'accès serait conditionné au « mérite » sur la base de l'évolution des notes chiffrées des trois dernières années.

Le gouvernement cherche à faire des économies sur le dos des personnels les moins payés. L'accès au 8ème échelon de l'échelle 6 doit être de droit pour tous les agents satisfaisant les conditions statutaires.

**Avant de te souhaiter de bonnes fêtes,
à ton agenda !**



Notre prochaine Assemblée Générale 2012, préparatoire
au prochain Congrès national de début avril prochain,
devrait se tenir aux alentours du 16 mars 2012
(date et lieu à arrêter prochainement).



**Toute la Commission Exécutive,
vous souhaite d'excellentes fêtes
de fin d'année et vous donne
RDV pour un mois de janvier 2012
revendicatif
autour du CT Emplois**

